



LETTRE D'INFORMATION de STÉPHANE TRAVERT

ANCIEN MINISTRE

DÉPUTÉ de la 3^{ème} CIRCONSCRIPTION de LA MANCHE



n°15 - Mai 2021

EDITO

La pêche normande vit des heures difficiles. La côte ouest, de Granville à Cherbourg en passant par Diélette, a des inquiétudes légitimes.

Je veux rappeler le soutien sans faille que nous apportons à toute la communauté des pêcheurs. Nous demandons le respect des accords signés fin 2020. C'est plus de 344 licences qui sont concernées. Cet engagement n'est pas tenu par nos voisins de Jersey depuis le 30 avril. Les critères imposés n'appartiennent pas à l'accord post-Brexit. Le droit est formel et les conventions doivent être respectées. Le Gouvernement et la commission européenne doivent poursuivre les négociations pour obtenir les licences promises. Les conditions accordées à l'heure actuelle sont tout simplement inacceptables. Le dialogue avec les autorités britanniques doit se poursuivre. Nombreux sont ceux qui ont été choqués par le déploiement de deux patrouilleurs par la Navy au large de Jersey. Une conception du dialogue qui est curieuse à l'heure où la France ne fait que défendre ses droits et la validité des accords signés entre Etats.

Nous restons mobilisés pour soutenir la pêche normande, fleuron économique de notre territoire et acteur essentiel de l'attractivité du département de la Manche.

Stéphane TRAVERT

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

CLIMAT ET RÉSILIENCE

Trois semaines de débat

Après plus de 100 heures de débat dans l'hémicycle en trois semaines, l'Assemblée nationale a adopté le Projet de Loi "Climat et Résilience". Ce texte est issu des propositions formulées par la Convention citoyenne pour le Climat. Il vise à accélérer la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire. Une quarantaine d'articles concerne les collectivités territoriales qui doivent être pleinement associées à cette dynamique, pour une mise en œuvre des mesures au plus près des réalités locales. Plus de 1 000 amendements ont été intégrés au texte du Gouvernement, dont plusieurs que j'ai défendus. J'ai fait voter celui qui relève temporairement à 100 000 € le seuil de passation des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour les produits agricoles.

"30 % : la part du territoire national et des espaces maritimes, appelée à devenir des aires protégées."

SÉCURITÉ

Une loi ambitieuse

Le 15 avril, les députés ont définitivement adopté la proposition de loi vers une "sécurité globale", à la suite d'une commission mixte paritaire. Cet accord constitue une étape importante pour

renforcer la protection des Français, dans le strict respect des libertés individuelles et publiques. Avec ce texte, fruit d'un important travail de conciliation, nous concrétisons des avancées majeures, attendues de longue date par les acteurs de notre sécurité : la montée en compétences des polices municipales, confortées en tant qu'acteurs majeurs de la sécurité de proximité ; la création d'une police municipale à Paris ; la structuration du secteur de la sécurité privée ; une meilleure protection de nos forces de l'ordre.

Une loi pour mieux protéger les Français et ceux qui les protègent

AIDES À DOMICILE

Une revalorisation historique

En fin d'année dernière, dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2021, l'Assemblée nationale a voté un amendement présenté par Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée en charge de l'autonomie, visant à mobiliser des fonds de la nouvelle branche autonomie pour soutenir financièrement le coût d'une revalorisation salariale des aides à domicile. Cela se concrétise avec un accord de branche qui va permettre des revalorisations de 13 à 15 % des rémunérations, mais aussi de développer les parcours professionnels de ces salariés. C'est une juste reconnaissance d'un métier appelé à se développer.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FRANCE SERVICES DANS LA MANCHE

Périers fait partie des 17 espaces manchois

J'ai participé, le 19 avril, à l'inauguration de l'espace France Services de Périers, en présence du Préfet. L'annonce récente de la labellisation de Marigny préfigure le 17^{ème} espace France Services dans la Manche. L'objectif est d'en ouvrir 33, afin d'assurer un bon maillage de nos services publics au service des habitants de la Manche. Sur un plan national, l'objectif d'une maison France Services par canton est acté d'ici la fin du quinquennat, soit 1 800 en tout (1 304 étaient labellisées au 1^{er} avril). Cette initiative a commencé à porter ses fruits dans la vie quotidienne des Français et notamment des Manchois. Contacter son référent Pôle emploi, remplir un formulaire en ligne, faire une demande d'allocation... Autant de démarches réalisées dans ces guichets uniques qui signent le retour du service public au cœur des territoires et au plus près de là où vivent les gens.



DOTATIONS

L'État au soutien des collectivités locales

Les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont stables, pour la quatrième année consécutive après une baisse de plus de 10 milliards d'euros entre 2013 et 2017. Pour les communes de la Manche, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'établit à 133,5 M€, soit une légère augmentation de 0,54 % sur un an. Depuis 2017, la hausse est de 3,4 %. A noter que la DGF moyenne par habitant des communes manchoises est nettement supérieure à la moyenne nationale, 239,71 € contre 165,10 €, témoignant de la solidarité de l'État envers nos territoires ruraux. La DGF des intercommunalités de la Manche est en très légère baisse, de 0,4 %. A l'échelle de la 3^{ème} circonscription, elle est cependant en très légère augmentation, à 13, 856 M€ (+ 0,12 %). L'État intervient également avec les dotations de soutien à l'investissement local et accroît cette année sensiblement son aide. C'est autant de moyens pour préparer la sortie de crise en soutenant les projets d'investissement des collectivités locales.

52 % : C'est le pourcentage des communes manchoises qui voient leur montant de DGF progresser cette année.

LITTORAL

Un article pour avancer sur le recul

Le Projet de loi "Climat et Résilience", voté dans l'hémicycle (voir page précédente) est désormais au Sénat. Un de ses articles, passé un peu inaperçu, est pourtant lié à une problématique importante de la circonscription : le recul du trait de côte. Dans le titre IV "Se loger", on trouve le Chapitre V "Adapter les territoires aux effets du dérèglement climatique". Son unique article 58 comprend plusieurs dispositions, comme : Améliorer le dispositif d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers concernés par l'érosion côtière ; Identifier par décret les communes particulièrement vulnérables au recul du trait de côte ; Prévoir un droit de préemption spécifique pour faciliter l'adaptation des territoires au recul du trait de côte ; Modifier le régime applicable aux constructions dans les zones exposées au recul du trait de côte ; Connaître et partager l'information relative à l'érosion côtière et planifier l'adaptation des territoires littoraux soumis au recul du trait de côte.

Revalorisation

Avec la deuxième étape des accords du "Ségur de la Santé", vient la revalorisation des grilles salariales de plus de 500 000 soignants paramédicaux. Elle prendra effet le 1^{er} octobre et s'ajoutera à la hausse de 183 euros nets par mois déjà annoncée en juillet dernier après la signature du Ségur.

Repas à 1€

Fin avril, le nombre de repas à un euro servis par le Crous depuis fin janvier dans les 33 restaurants universitaires de Normandie approchait les 400 000.

43 776

C'est le nombre de chèques qui vont être envoyés dans le cadre de la campagne 2021 du chèque énergie. Cette opération, à travers laquelle l'Etat aide les ménages à revenus modestes à payer les dépenses d'énergie de leur logement, a commencé. Dans la Manche, cette opération représente un budget de 5 841 590 €.

Projet alimentaire

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation déploie 30 millions d'euros afin d'encourager les projets permettant aux personnes modestes ou isolées d'accéder à une alimentation locale et de qualité sur l'ensemble du territoire. Une enveloppe de 230 000 euros est ainsi allouée à la Manche, pour des projets pouvant être déposés jusqu'au 15 septembre.

L'environnement au tribunal

Le tribunal judiciaire de Coutances a été retenu comme pôle régional pour les atteintes à l'environnement. Cela représente entre 1 000 et 1 200 dossiers supplémentaires chaque année pour cette juridiction.

CONTACT

Permanence parlementaire :

11 rue du Calvaire - 50250 La Haye
02.33.07.95.92
permanence.stravert@gmail.com

A l'Assemblée Nationale :

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
01.40.63.75.53
stephane.travert@assemblee-nationale.fr